

Colloque sur l'avenir de la recherche sociale

Louise Bouchard, GRASP-Université de Montréal

Le conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) tenait le 11 mai dernier dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS un colloque portant sur l'avenir de la recherche sociale au Québec. Par cet événement, le CQRS voulait favoriser un large débat entre les milieux de la recherche, des organismes subventionnaires, des établissements d'enseignement supérieur, de santé et de services sociaux sur le développement de la recherche sociale et sur ses principaux enjeux : le financement de la recherche, le soutien de l'infrastructure de recherche, les liens avec les milieux de pratique et d'intervention. C'était l'occasion de lancer le nouveau programme du CQRS destiné à favoriser des partenariats entre les chercheurs et les praticiens de ces différents milieux, et pour lequel, deux millions de dollars y seront affectés annuellement.

RECHERCHE AU SEIN D'ÉQUIPE, RECHERCHE INDIVIDUELLE?

Comment fait-on de la recherche, comment devrait-on la faire? Doit-elle être réalisée au sein de groupes ou conduite individuellement? Quels sont les enjeux pour les chercheurs et les chercheuses? Normand Séguin (Centre d'études québécoises-UQTR) situe le problème ainsi : « Dans le contexte actuel de la recherche en sciences humaines et sociales au Québec, favoriser le rapprochement des forces intellectuelles et renforcer l'infrastructure des chercheurs réunis en équipes sont pour moi choses nécessaires ». Mais il est tout aussi essentiel, ajoute-t-il, que le soutien d'infrastructure ne contraigne pas la dynamique de la recherche et laisse place à d'autres formes d'aide à la recherche.

Les tendances de plus en plus affirmées des organismes subventionnaires vont dans le sens de favoriser la recherche au sein de groupes ou de centres plus que la recherche individuelle. Pour les uns, il s'agit d'un virage nécessaire. Pour d'autres, on évolue vers l'imposition d'un modèle de recherche. Il est clair pour Normand Séguin que les organismes de subvention jouent un rôle important « d'agents de conditionnement de l'effort scientifique » et imposent aux chercheurs des objectifs, des règles et des pratiques.

Claude Bariteau professeur d'anthropologie à l'Université Laval se questionne sur l'avenir du chercheur solitaire dans un univers qui valorise de plus en plus un modèle approprié aux sciences de laboratoire. Il craint que l'importance accordée au financement d'équipe plus qu'à la recherche individuelle n'évacue un bon nombre de professeurs qui s'y adonnent, en plus de contribuer au clivage de statut entre les deux types de recherche et à une dégradation des conditions de plusieurs chercheurs.

Sujette à des changements d'orientation, l'aide financière s'est passablement transformée au cours des dernières années. Claude

Bariteau rappelle que le FCAR a évacué la recherche individuelle de ses préoccupations. Le CRSH favorise la recherche libre et individuelle mais donne plus d'espace à la recherche stratégique. Le CQRS, de son côté, annonce un nouveau programme de subvention de développement d'équipe en recherche sociale. « Nombreux sont les signes qui indiquent que le milieu universitaire est à un tournant susceptible d'ébranler les assises qui ont été à la base de sa créativité », déplore-t-il, soit : l'effort individuel, l'autonomie dans le développement des connaissances et leur transmission. D'après lui, la recherche subventionnée ou commanditée ne peut avoir qu'une place complémentaire à l'université.

Le contexte dans lequel survient ce virage soulève d'autres enjeux. Les fonds nouveaux sont rares et la participation professorale en sciences humaines et sociales au marché des subventions reste faible. Cela accroît la sélectivité dans les principaux concours de subvention, explique Normand Séguin, une sélectivité de plus en plus inflexible qui n'est pas sans produire des effets déstructurants : alors que le niveau de projets individuels dans le secteur des sciences humaines et sociales est déjà trop faible. « Ces dispositifs écartent du marché une fraction importante d'intellectuels de qualité ».

Richard Tremblay (groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant - Université de Montréal) se situe clairement du côté de l'association et favorise ce virage déjà pris par les sciences naturelles et biomédicales. Référant à Desjardins comme un modèle de réussite sociale et économique, il croit que « la force de l'association, de la coopération entre les personnes devrait permettre à la recherche sociale de prendre la place qui lui revient ». La recherche sociale est appelée à un développement important en raison de sa contribution aux grandes problématiques et des besoins de plus en plus reconnus de la multidisciplinarité.

Les recherches de collaborations peuvent être avantageuses au plan économique parce qu'elles permettent l'utilisation commune d'échantillons, de banques de données, matériel de recherche, etc. Au niveau des résultats, parce qu'en en plus de bénéficier de l'apport individuel de chacun des chercheurs, elles mettent à profit la somme des connaissances générées par l'interaction. De plus, elles créent un environnement très riche pour la formation des étudiants et des étudiantes. Enfin, elles pourraient favoriser ces difficiles liens avec les milieux d'intervention. Cependant, selon Richard Tremblay, trois obstacles majeurs rendront difficile ce renversement. Le premier tient à la multiplicité des disciplines du social qui se sont développées isolément et sans tronc commun de connaissances. Le deuxième s'applique aux objets de recherche, les disciplines du social

s'étant centrées sur des problèmes locaux, la conséquence est que leurs travaux ont moins de valeur de généralisation. Le troisième repose sur la reconnaissance par les pairs du travail d'équipe, de la multidisciplinarité et de l'interdisciplinarité pour l'avancement des connaissances.

UN PARTENARIAT SOUHAITABLE, MAIS DIFFICILE

Le partenariat est souhaitable, même nécessaire. Mais de quel partenariat s'agit-il? Y a-t-il une réelle volonté entre les éventuels partenaires? Pour Robert Lacroix (doyen de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal) la question se pose en termes de partenariat de recherche ou de partenariat de transfert. Le partenariat, rappelle-t-il, est apparu dans un premier temps dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des sciences biomédicales. Avant, dit-il, que l'on puisse parler de partenariat entre industrie et université, il a fallu que la recherche se développe dans l'industrie elle-même. Dans les grands pays industrialisés, la majorité des chercheurs en sciences et en génie effectuent leur recherche dans l'industrie (75% des chercheurs aux E.U., 69% au Royaume-Uni, 68% au Japon, 65% en Allemagne). Mais à l'inverse, la RD (recherche et le développement) financée par le secteur privé et effectuée en Université est de l'ordre de 2 à 7% de la RD universitaire. Le partenariat, conclut-il, est quand même limité. Il faut préciser que les buts de la recherche en industrie et de la recherche universitaire ne sont pas les mêmes. Dans l'industrie, la recherche est d'abord appliquée alors que la recherche universitaire vise l'avancement des connaissances en tant que tel.

La faculté des arts de l'Université de Montréal regroupe plus de 400 professeurs effectuant seuls, en groupes ou centres de recherche, un très grand nombre de projets de recherche, « Comment se fait-il qu'on vient si peu s'alimenter à ce flux continu de connaissances nouvelles? » se questionne M. Lacroix qui prend pour exemple positif une expérience de collaboration menée à cette faculté avec Bell Canada. Cette expérience a fait ressortir combien les recherches universitaires étaient méconnues et encore plus méconnue leur pertinence pour les milieux d'entreprises.

Le partenariat en sciences humaines et sociales, qui par ailleurs reste à définir, selon Robert Lacroix ne peut pas s'établir selon les mêmes modalités qu'en sciences naturelles, c'est-à-dire, un partenariat de recherche au sens strict, parce que les milieux externes sont principalement constitués de praticiens. Le partenariat qui lui paraît possible, serait un partenariat de transfert « modèle bi-directionnel » dirigeant les connaissances et les modèles d'intervention vers les milieux de pratiques et les

questions et les problèmes vécus par les milieux vers les universités.

Pierre Lamarche (directeur général Domrémey-Montréal) rappelle que des efforts de collaboration remontent à une dizaine d'années et la création du RISQ (recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec) annonce ce mariage entre l'univers académique et l'univers clinique. Lune de miel? dit-il avec prudence, puisque l'association est encore très jeune et un certain nombre de difficultés entravent la rencontre. Selon lui, une des premières difficultés tient au fait que recherche et intervention sont, aux yeux des universitaires, dichotomiques «Où se fait la bonne recherche? Peut-elle se faire en milieu d'intervention?» Il fait remarquer que les instituts de recherche sont souvent liés et même logés avec des organismes de services. «Personne ne nie une conception de la recherche basée sur les besoins d'une collectivité. Il y a un courant mondial tourné vers la «co-fertilisation» des idées et des milieux, vers la multidisciplinarité et vers l'éclectisme comme voie d'évolution du modèle scientifique disciplinaire.» L'infrastructure et les modèles existent, affirme-t-il, en spécifiant que le concept d'institut universitaire offre l'infrastructure requise. Le modèle anglosaxon et le modèle médical nous montrent la faisabilité des rapprochements avec les milieux cliniques. La véritable question à se poser, c'est celle de la volonté. Constatant combien les universités francophones enferment la recherche sociale dans un modèle départemental et facultaire, il se demande si l'université est capable d'assumer cet avenir de type coopératif? L'autre exigence demandée par le milieu d'intervention au milieu académique, c'est la pertinence sociale des recherches qui s'y mènent.

Pour Luc Malo (directeur général du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain), la recherche sociale pose un problème et les milieux académiques et d'intervention représentent «deux solitudes». Un des premiers symptômes de ce problème, c'est la fragilité, voire la pauvreté du partenariat interdisciplinaire dans le domaine des sciences sociales. Un deuxième symptôme est selon lui explicité dans un article de Jean Renaud (Sociologie et Sociétés, avril 1988, «La sociologie hors université ou l'invisible sociologie»). Si ce partenariat est si pauvre, cela tient au parallélisme des cultures entre le monde académique et le monde de la pratique. Dans l'un, il y a l'intermodalité et l'universalité, dans l'autre, il y a l'immédiateté et les contingences. Le premier vise l'avancement des connaissances, le second cherche l'utilité sociale. Cela tient aussi au fait d'une absence d'agents de recherche dans les établissements de services sociaux et au peu d'énergie et de ressources consacrées à la recherche. Un partenariat nécessaire, souhaitable mais qui demande de mettre en oeuvre des moyens de réalisation. Pour Luc Malo, si le partenariat devenait «le chemin obligé pour tous les programmes de subventions, la recherche sociale aurait ainsi des assises mieux ancrées dans la réalité et ses

LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPE EN RECHERCHE SOCIALE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE

Modification du calendrier du concours 1992-1993

- Subventions de développement de partenariat : les subventions peuvent être demandées en tout temps
- Subventions de programmation de recherche : 16 octobre 1992
- Subventions de fonctionnement d'équipe : 16 octobre 1992

résultats, des impacts plus pertinents et mesurables.»

LES ORIENTATIONS DES BAILLEURS DEFONDS

La réforme de la santé et des services sociaux a donné l'occasion de redéfinir l'importance de la recherche sociale. Le plaidoyer de Simon Caron (directeur général par intérim, direction générale de la planification et de l'évaluation, ministère de la santé et des services sociaux) est clair : «son avenir repose sur des partenariats à développer». Dans la vision du ministère, la recherche est un levier d'action à la réalisation de sa mission et doit être pertinente à l'atteinte de son objectif premier : l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. La recherche sociale du point de vue du ministère ne répond pas aux mêmes exigences que la recherche sur le social que font les universitaires. Mais il souhaite la contribution de la communauté scientifique pour définir les orientations et les domaines prioritaires. Simon Caron donne en exemple le rôle important joué par les milieux scientifiques, sous la direction du CQRS dans la validation des objectifs de la politique de santé. «Plus d'une soixantaine de chercheurs ont permis de réaliser un bilan exhaustif sur l'état des connaissances des problèmes sociaux identifiés au Québec sur les actions actuelles et les voies d'action prioritaires. Cette contribution est majeure et constitue une figure exemplaire du nouveau partenariat entre le ministère et la communauté scientifique.»

Les objectifs du FCAR sont précis quant aux orientations des programmes de subvention à la recherche : «répondre aux besoins urgents en ressources humaines hautement qualifiées ; consolider et développer des pôles d'excellence en recherche.» Yves Rousseau (Direction des programmes scientifiques FCAR) ajoute que l'organisme est motivé par la nécessité de rendre compétitifs les chercheurs québécois sur les scènes nationale et internationale, ce qui exige le regroupement de compétences et la formation de groupes de chercheurs. «Le savoir est de moins en moins cloisonné en disciplines et les grandes percées émanent d'études multidisciplinaires et multisectorielles.»

Le secteur des sciences humaines et sociales compte le plus grand nombre de professeurs d'université (43% des professeurs), le plus grand nombre d'étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles (2/

3 de tous les étudiants) mais ne reçoit à peine que 16% du financement total de la recherche universitaire québécoise. Il faut souligner que les chercheurs québécois de ce secteur en concours performant mieux que leurs homologues canadiens. Par contre, comparativement aux autres secteurs, leurs taux de succès aux concours, les subventions moyennes obtenues sont plus faibles, et les chercheurs et les étudiants font moins de demandes. Pour expliquer cette situation, on invoque la tradition de recherche en sciences sociales et humaines, le fait que plusieurs professeurs font de la recherche sans subvention. La nature des programmes favorisant la recherche collective, alors que la recherche individuelle est plus précisée par la majorité des professeurs de ce secteur, semble un facteur non négligeable.

Faut-il rappeler les disparités magistrales entre les budgets des grands conseils subventionnaires fédéraux : le CRSH : 80 millions, le CRSNG : 450 millions, le CRM : 235 millions. Le secteur des sciences sociales et humaines, précise Yves Rousseau, est ignoré par les organismes chargés de déterminer les priorités scientifiques. La recherche dans ce secteur ne donne pas lieu à des abris fiscaux pour les entreprises comme c'est le cas dans les deux autres secteurs. Il en est de même au Québec entre le CQRS, 5 millions et le FRSQ, 55 millions, même si l'on admet de plus en plus l'importance des aspects sociaux comme déterminants de la santé.

CONCLUSION

Plusieurs débats controversés mais souhaitables animent l'avenir de la recherche sociale : faut-il la réaliser dans la plus pure tradition universitaire, en «artisan autonome», ou au sein d'équipes ou de centres de recherche? Quelle place doit-elle occuper sur les scènes nationale et internationale? Qui doit-elle servir? Doit-elle se faire en partenariat? Quel type de partenariat? Comment articuler la rencontre des partenaires? Les organismes de subvention imposent-ils trop les règles du jeu de la recherche?

Ce que l'on semble le plus craindre c'est l'hégémonie d'un modèle. Sans remettre en cause le soutien d'infrastructure, il faut constater la place trop étroite qu'occupe maintenant la recherche individuelle dans l'espace des subventions. La mixité des formes d'aide est une nécessité.

La contribution de la recherche sociale aux grandes problématiques ne fait pas de doute, mais il semble incontournable que celle-ci doit davantage bénéficier de l'interaction multidisciplinaire et intersectorielle. Le partenariat entre les milieux académique et d'intervention, conclut Marc Renaud, président du CQRS, devrait donner une impulsion à la recherche sociale, dans la mesure où l'identité des partenaires sera respectée, que ceux-ci soient partie prenante de tout le processus de la recherche, qu'on brise les incompréhensions et les préjugés mutuels. Mais, convient-il, plusieurs modèles doivent cohabiter. ■